



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration

Session annuelle

Rome, 24-28 juin 2024

Distribution: générale

Point 6 de l'ordre du jour

Date: 22 avril 2024

WFP/EB.A/2024/6-F/1

Original: anglais

Ressources, questions financières et budgétaires

Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

Rapport sur l'utilisation des mécanismes de financement stratégique du PAM (1er janvier-31 décembre 2023)

Projet de décision*

Le Conseil prend note du document intitulé "Rapport sur l'utilisation des mécanismes de financement stratégique du PAM" (1^{er} janvier-31 décembre 2023)" (WFP/EB.A/2024/6-F/1).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Responsables:

M. R. van der Zee
Directeur financier
courriel: robert.vanderzee@wfp.org

M. P. Yuste
Directeur par intérim
Service chargé de la politique budgétaire
et du financement stratégique
Division du Directeur financier
courriel: pablo.yuste@wfp.org

Introduction

1. Le PAM est intégralement financé par des contributions volontaires dont il se sert pour apporter une assistance visant à sauver des vies et à changer la vie de personnes vulnérables partout dans le monde. Le moment où ces fonds sont versés pour acheter des produits alimentaires est un facteur majeur qui influe sur la capacité du PAM à répondre rapidement aux besoins humanitaires. Les mécanismes de financement stratégique du PAM permettent aux bureaux de pays d'agir sans délai en fournissant des fonds internes qui peuvent être utilisés pour commencer à acheter des produits alimentaires, à déployer du personnel, à mettre en place des transferts de type monétaire, à enregistrer les bénéficiaires ciblés et à mener d'autres activités encore. Ces fonds sont "reversés", ce qui signifie qu'ils sont remboursés au moyen de contributions des donateurs reçues après que les dépenses ont été effectuées.
2. Le présent rapport passe en revue l'utilisation des mécanismes de financement stratégique du PAM en 2023, à savoir: le préfinancement, qui consiste à verser des avances aux programmes au moyen du dispositif de prêts internes en faveur des projets ou du Compte d'intervention immédiate (CII); le financement des services internes, qui permet au PAM de fournir des services de manière économique et efficiente à l'aide de trois dispositifs; et l'achat anticipé de produits alimentaires par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres.

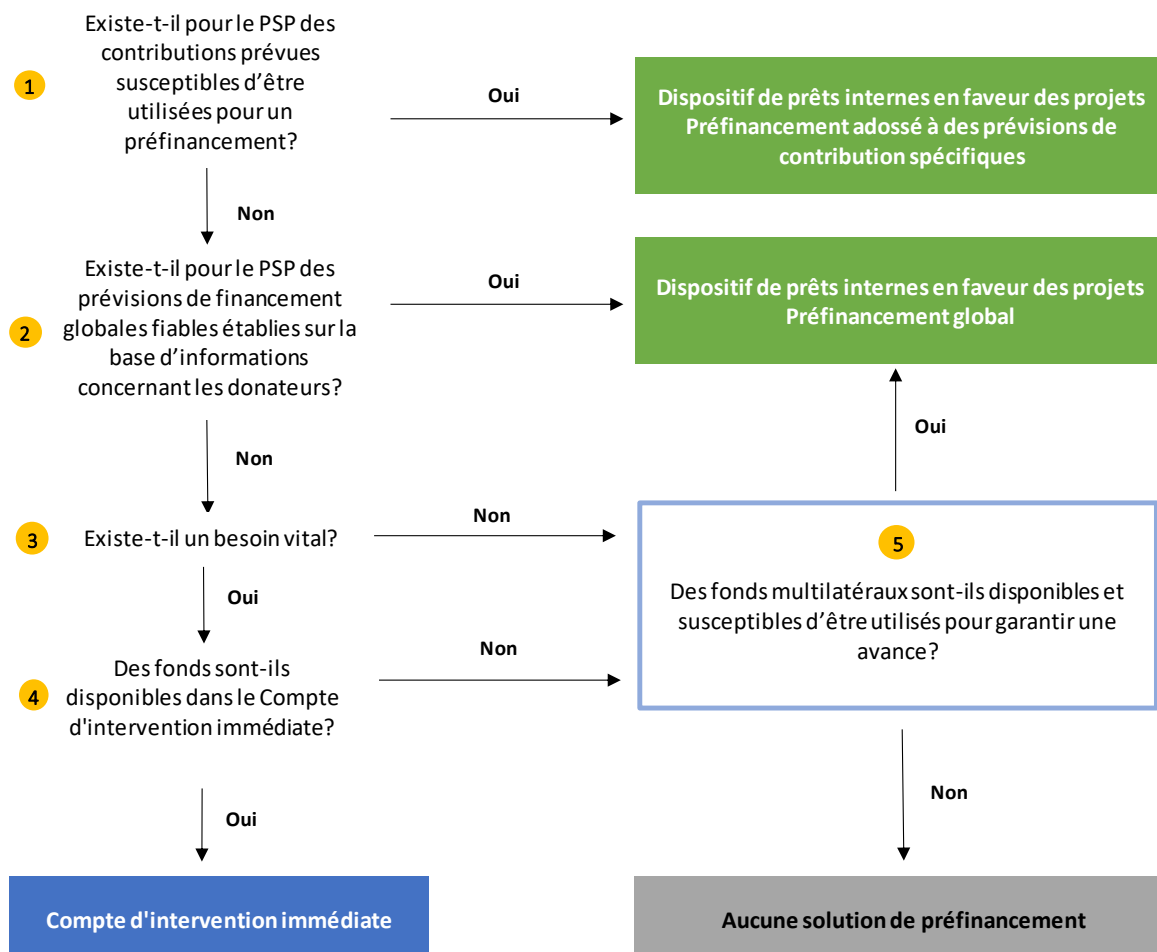
I. Préfinancement: prêts internes en faveur des projets et Compte d'intervention immédiate

3. En 2023, le PAM a eu recours à deux mécanismes qui autorisent les responsables de programme à engager des dépenses de manière anticipée:
 - *Prêts internes en faveur des projets*: le dispositif de prêts internes en faveur des projets est un type de préfinancement renouvelable qui permet aux bureaux de pays de contracter des engagements financiers et d'effectuer des dépenses avant la confirmation des contributions destinées au financement des activités menées au titre des plans stratégiques de pays (PSP). Il aide le PAM à prendre des mesures d'anticipation et à combler rapidement les déficits opérationnels. Les prêts peuvent être accordés sur la base d'une contribution prévue spécifique, auquel cas on parle de "préfinancement adossé à des prévisions de contribution spécifiques", ou sur la base du montant total des fonds prévus pour une opération de pays, auquel cas on parle de "préfinancement global". Le préfinancement adossé à des prévisions de contribution spécifiques et le préfinancement global sont gérés dans la limite d'un plafond appliqué à l'ensemble du dispositif de prêts internes en faveur des projets¹.
 - *Compte d'intervention immédiate*: en l'absence de contributions prévues, le CII permet au PAM de fournir une assistance rapidement en allouant des fonds mis en réserve pour financer des activités essentielles destinées à sauver des vies. La réserve du CII est reconstituée au moyen de contributions de donateurs prévues à cet effet et de remboursements ou de virements en provenance d'autres réserves ou d'autres comptes internes.

¹ "Décisions et recommandations de la deuxième session ordinaire de 2022 du Conseil d'administration" (WFP/EB.2/2022/11), p. 6, décision 2022/EB.2/5, par. xiv.

4. La figure 1 illustre la procédure à suivre pour décider du mécanisme de préfinancement à utiliser: prêts internes en faveur des projets ou CII.

Figure 1: Procédure de décision concernant le recours aux prêts internes en faveur des projets ou au Compte d'intervention immédiate



Recours aux prêts internes en faveur des projets en 2023

5. Les prêts internes en faveur des projets permettent d'avancer des fonds pour financer les activités menées au titre d'un PSP lorsque la période à laquelle les contributions prévues peuvent être utilisées coïncide avec les besoins de financement et dès lors que toutes les autres conditions fixées par les donateurs sont respectées. En 2004, année au cours de laquelle cette forme de préfinancement a été mise en place, 27,1 millions de dollars É.-U. avaient été avancés aux bureaux de pays. En 2013, le montant annuel avancé était passé à 675,2 millions de dollars, et la forte demande de préfinancement appelait à examiner et à restructurer le mécanisme de financement anticipé en 2014. Le tableau 1 indique le montant des avances versées depuis la restructuration du mécanisme.
6. En 2023, le montant total des avances accordées aux bureaux de pays a atteint 1,2 milliard de dollars: 963,9 millions de dollars au moyen du préfinancement adossé à des prévisions de contribution spécifiques (voir l'annexe I) et 208,4 millions de dollars au moyen du préfinancement global. Une réduction de 54 pour cent des prêts internes en faveur des projets a été constatée par rapport à 2022. Ce recul peut être attribué à la diminution des contributions globales enregistrées: en 2023, le PAM a reçu des contributions s'élevant à 8,3 milliards de dollars, soit une baisse notable par rapport aux 14,1 milliards de dollars reçus en 2022.

TABLEAU 1: PRÊTS INTERNES EN FAVEUR DES PROJETS, 2014-2023 <i>(en millions de dollars)</i>			
Année	Préfinancement adossé à des prévisions de contribution spécifiques	Préfinancement global	Montant total des avances au titre du dispositif de prêts internes en faveur des projets
2014	1 092,8	-	1 092,8
2015	777,5	-	777,5
2016	1 072,4	100,7	1 173,1
2017	1 277,7	36,0	1 313,7
2018	1 248,5	98,7	1 347,2
2019	1 616,4	197,7	1 814,1
2020	1 436,4	106,7	1 543,1
2021	1 996,2	190,6	2 186,8
2022	2 380,5	193,4	2 573,9
2023	963,9	208,4	1 172,3
Total	13 862,3	1 132,2	14 994,5

7. En 2023, des avances ont été accordées dans le cadre de 53 PSP et opérations, ce qui a permis aux bureaux de pays d'accéder à des fonds 81 jours en moyenne avant la confirmation des contributions destinées à ces activités et de fournir ainsi rapidement une assistance aux bénéficiaires.
8. À la fin de 2022, 75,6 millions de dollars, soit 3 pour cent des avances d'un montant de 2,6 milliards de dollars octroyées dans le cadre du dispositif de prêts internes en faveur des projets, n'avaient toujours pas été remboursés. Ce solde a été entièrement remboursé en 2023. À la fin de 2023, le montant non soldé s'élevait à 73 millions de dollars, ce qui correspondait à 6 pour cent du montant total des avances versées, soit 1,2 milliard de dollars. Ce solde comprenait 58,2 millions de dollars à rembourser au titre du préfinancement global (voir le tableau 2). Il est important de souligner que les avances non remboursées à la fin de 2023 avaient été principalement allouées au cours du dernier trimestre de l'année et devraient être remboursées en 2024.
9. En 2023, les avances les plus substantielles ont été accordées dans le cadre de sept opérations, qui ont représenté 64 pour cent du montant total des avances versées au titre du dispositif de prêts internes en faveur des projets au cours de l'année, et ont notamment été utilisées pour tenter de trouver une solution aux ruptures d'approvisionnement. Le Bureau du PAM en Afghanistan a, par exemple, reçu 125 millions de dollars pour faire face à une crise touchant la sécurité alimentaire apparue à la suite d'une prise de pouvoir par un gouvernement de facto. Le Bureau du PAM dans l'État de Palestine a reçu 124 millions de dollars pour lutter contre les niveaux extrêmement élevés de faim aiguë dus au conflit se déroulant dans la bande de Gaza. Le Bureau du PAM au Yémen a reçu 106 millions de dollars pour gérer une crise financière provoquée par les conflits, l'effondrement économique, les prix élevés des produits alimentaires et les fluctuations des taux de change.

10. Des prêts internes en faveur des projets ont également été accordés tout au long de l'année afin de faire face à l'insécurité alimentaire grave résultant de cinq saisons consécutives de faibles précipitations en Somalie (101 millions de dollars), de lutter contre l'instabilité économique en République arabe syrienne due à la guerre en Ukraine, aux aléas naturels et au conflit en cours dans le pays (99 millions de dollars), de fournir une assistance alimentaire dans les zones de conflit en Ukraine (94 millions de dollars), et de réagir face à une nette augmentation des prix des produits alimentaires et des carburants, au déclin économique et à la nécessité de prépositionner des secours avant les fortes pluies au Soudan du Sud (49 millions de dollars).
11. Les avances versées au titre du préfinancement global sont déterminées à partir d'une prévision de financement générale qui est établie sur la base des intentions probables de contribution des donateurs et d'un examen des tendances récentes relatives à la mobilisation de ressources destinées aux bureaux de pays demandeurs. Sur le montant plafond fixé pour le dispositif de prêts internes en faveur des projets, le montant maximal qui peut être utilisé au titre du préfinancement global est de 270 millions de dollars.
12. Les avantages du préfinancement global sont largement reconnus, et les contributions souples permettent de rembourser les avances versées au moyen de ce mécanisme, ce qui offre au PAM la possibilité d'autoriser les bureaux de pays à engager des dépenses à partir de projections de financement générales. C'est une autre raison pour laquelle le PAM continue de plaider en faveur de l'assouplissement des contributions et de la réduction au minimum de la préaffectation des fonds.
13. En 2023, six bureaux de pays ont reçu des fonds au titre du préfinancement global, pour un montant total de 208,4 millions de dollars. Au 31 décembre, tous les fonds avaient été remboursés à l'exception de ceux versés aux Bureaux du PAM au Niger, dans l'État de Palestine et au Soudan du Sud, comme cela est indiqué dans le tableau 2. Le Bureau du PAM dans l'État de Palestine, qui a reçu 60 millions de dollars en décembre 2023, devait encore rembourser 57 millions de dollars à la fin de l'année. De même, le Bureau du PAM au Niger a reçu 0,5 million de dollars en décembre, à rembourser au premier trimestre de 2024. Le Bureau du PAM au Soudan du Sud, qui a reçu 46,5 millions de dollars en février, devait quant à lui encore rembourser 0,6 million de dollars à la fin de l'année. Les Bureaux du PAM au Niger et au Soudan du Sud avaient tous deux remboursé intégralement leurs avances au premier trimestre de l'année 2024.

TABLEAU 2: APERÇU DU DISPOSITIF DE PRÉFINANCEMENT GLOBAL EN 2023 <i>(en millions de dollars)</i>		
Bureau de pays bénéficiaire	Montant total des avances consenties au titre du préfinancement global	Montant des avances non soldées au titre du préfinancement global (31 décembre 2023)
Afghanistan	25,1	0,0
Mozambique	20,0	0,0
Niger	0,5	0,5
État de Palestine	60,0	57,1
Soudan du Sud	46,5	0,6
Yémen	56,3	0,0
Total	208,4	58,2

Afghanistan

L'Afghanistan est aux prises avec une grave crise liée à l'insécurité alimentaire, 20 millions d'Afghans, soit près de la moitié de la population, devant faire face à des niveaux d'insécurité alimentaire qualifiés de "crise" ou "d'urgence" selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) (phase 3 ou plus de l'IPC). Parmi eux, 6 millions de personnes se trouvent en phase 4 de l'IPC, qui correspond au niveau d'urgence d'insécurité alimentaire. La principale cause de cette crise alimentaire est l'effondrement économique qui a suivi une prise de pouvoir par un gouvernement de facto en août 2021, effondrement qui a été marqué par des taux de chômage élevés, des pénuries de liquidités, une inflation galopante et une flambée des prix des produits alimentaires. Cette situation catastrophique a été aggravée par trois tremblements de terre d'une magnitude de 6,3 et plusieurs répliques puissantes qui ont frappé la province de Hérat dans l'ouest du pays pendant neuf jours en octobre 2023. Dans ce contexte de turbulences, le PAM est parvenu à prêter assistance à 18,6 millions de bénéficiaires en 2023.

Le Bureau du PAM en Afghanistan a reçu 15 avances dans le cadre de prêts internes en faveur des projets pour un montant total de 125 millions de dollars, sur lesquels 25 millions de dollars ont été alloués au titre du préfinancement global. Ces avances ont été en premier lieu utilisées pour fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle – qui a été achetée en partie par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres – et des transferts de type monétaire de façon à subvenir aux besoins alimentaires essentiels urgents des personnes vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire. Les prêts internes en faveur des projets ont également été utilisés pour renforcer les moyens d'existence à l'aide d'activités d'assistance alimentaire pour la formation.

Les fonds alloués au titre des prêts internes en faveur des projets, qui ont été intégralement remboursés, ont permis au bureau de pays de commencer à fournir l'assistance aux bénéficiaires 48 jours en moyenne avant la confirmation des contributions prévues.

État de Palestine

Le conflit en cours à Gaza, où vivent plus de 2 millions de Palestiniens, a provoqué une crise humanitaire généralisée et le déplacement de peut-être 85 pour cent de la population. Avant le conflit, l'insécurité alimentaire était déjà une réalité pour près d'un tiers de la population de l'État de Palestine, soit 1,5 million de personnes, qui vivaient pour la plupart dans la bande de Gaza. Alors que le conflit se poursuit, la situation humanitaire dans l'enclave s'aggrave, et le manque cruel de ressources essentielles telles que le carburant, l'eau, l'électricité, la nourriture et les fournitures médicales conduit la population à la catastrophe. Le PAM est parvenu à fournir de l'aide à plus de 740 000 personnes vivant à Gaza.

Pour intervenir rapidement et atténuer la situation dévastatrice sur le plan de la sécurité alimentaire, le Bureau du PAM dans l'État de Palestine a reçu 17 avances dans le cadre de prêts internes en faveur des projets pour un total de 124 millions de dollars, dont 60 millions de dollars ont été alloués au titre du préfinancement global. Ces avances ont été utilisées pour fournir une assistance alimentaire vitale (rations prêtes à consommer) et des transferts de type monétaire de façon à subvenir aux besoins alimentaires de base des personnes vulnérables et en situation d'insécurité alimentaire. Le dispositif de prêts internes en faveur des projets a aussi servi à activer des services tels que le module de la logistique, ce qui a permis d'intervenir de manière plus efficace face à la détérioration rapide de la situation à Gaza. Ces avances ont donné au Bureau du PAM dans l'État de Palestine les moyens de commencer à prêter assistance aux bénéficiaires environ un mois avant la confirmation des contributions prévues.

Yémen

Le Yémen demeure enlisé dans l'une des crises humanitaires les plus profondes qui se déroulent actuellement dans le monde. Le conflit prolongé et la destruction des infrastructures et des services publics de base, conjugués à l'effondrement économique et à des problèmes structurels préexistants tels que la pauvreté généralisée, exposent de vastes pans de la population yéménite à des niveaux d'insécurité alimentaire, de malnutrition et de maladie sans précédent. En 2023, le PAM a fourni une assistance alimentaire à 13,2 millions de personnes réparties dans les 22 gouvernorats du pays.

Le bureau de pays a reçu 18 avances dans le cadre de prêts internes en faveur des projets pour un montant de 106 millions de dollars, sur lesquels 56 millions de dollars ont été alloués au titre du préfinancement global. Ces avances ont permis de distribuer de manière ininterrompue une assistance alimentaire vitale et des aliments nutritifs spécialisés (dont une partie a été acheminée en provenance de stocks constitués au moyen du Mécanisme de gestion globale des vivres), de fournir des transferts de type monétaire et de financer les opérations du Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) afin de soutenir les moyens d'existence et les systèmes alimentaires.

Les avances, qui ont été entièrement remboursées, ont permis au Bureau du PAM au Yémen de commencer à prêter assistance aux bénéficiaires 100 jours en moyenne avant la confirmation des contributions prévues.

Plafond du dispositif de prêts internes en faveur des projets, réserve opérationnelle et gestion des risques

14. En 2022, le Conseil d'administration a approuvé une méthode dynamique pour déterminer le plafond du dispositif de prêts internes en faveur des projets², qui consiste à fixer ce plafond à 10 pour cent de la prévision globale de contribution en cours, avec l'obligation de maintenir le plafond à un montant qui ne soit pas plus de 10 fois supérieur au montant de la réserve opérationnelle. En 2022 toujours, le Conseil a approuvé une augmentation de la réserve opérationnelle, de 95,2 millions de dollars à 130 millions de dollars, ce qui permettait de porter le plafond du dispositif à 1,3 milliard de dollars.
15. Le plafond du dispositif de prêts internes en faveur des projets a été ajusté à deux reprises en 2023. En janvier, le plafond a été fixé à 1,1 milliard de dollars sur la base d'une prévision globale de contribution de 11 milliards de dollars. En juin, il a ensuite été réduit et établi à 1 milliard de dollars après la révision à la baisse de la prévision globale de contribution, laquelle avait été ramenée à 10 milliards de dollars.
16. Depuis qu'elles ont été mises en place en 2004, les mesures d'atténuation des risques prises par le PAM ont permis de réduire efficacement le recours à la comptabilisation de pertes dues au défaut de remboursement des avances. Depuis sa mise en place, la réserve opérationnelle, dans laquelle il est possible de puiser si les contributions prévues ne se concrétisent pas, n'a été utilisée que deux fois, en 2005 et 2011, pour un montant total de 8,1 millions de dollars³. Depuis 2011, aucune perte n'a été enregistrée.
17. Le PAM gère le dispositif de prêts internes en faveur des projets selon une méthode rationnelle comprenant un processus méticuleux de prévision et une analyse rigoureuse des perspectives de financement, qui sont actualisés régulièrement sur sa plateforme Salesforce. Il échange en outre constamment avec les gouvernements donateurs pour augmenter la prévisibilité et la souplesse des périodes de validité des dons de sorte que les contributions annoncées puissent être utilisées de manière fiable pour le remboursement des avances.
18. Il convient de noter qu'en 2023, alors que la prévision globale de contribution s'élevait à 10 milliards de dollars et le plafond du dispositif de prêts internes en faveur des projets à 1 milliard de dollars et qu'aucune mesure particulière n'avait été prise pour retarder ou refuser des demandes d'avance, le montant des avances non soldées à rembourser n'a jamais dépassé 468 millions de dollars. Cela montre que l'utilisation du dispositif est demeurée dans la limite du plafond approuvé, et qu'elle est liée à la prévision globale de contribution et à la disponibilité des contributions prévues.

² "Décisions et recommandations de la deuxième session ordinaire de 2022 du Conseil d'administration" (WFP/EB.2/2022/11), p. 6, décision 2022/EB.2/5, par. xiv.

³ Les deux avances non soldées sont, premièrement, le versement de 5,9 millions de dollars au profit d'une intervention prolongée de secours et de redressement en République démocratique du Congo en 2005 et, deuxièmement, le versement de 2,2 millions de dollars destiné à des opérations de l'UNHAS en 2011.

Recours au Compte d'intervention immédiate en 2023

19. Le CII est la réserve utilisée par le PAM en dernier ressort pour allouer sans délai des fonds multilatéraux souples et renouvelables à des activités essentielles visant à sauver des vies. Il peut être reconstitué au moyen de contributions de donateurs spécifiquement prévues à cet effet, d'autres contributions discrétionnaires et sans aucune affectation particulière versées par des donateurs et, sous réserve de l'approbation du Conseil, de virements effectués à partir d'autres réserves. Les fonds fournis par l'intermédiaire du CII sont "renouvelables", ce qui signifie que les avances accordées pour une opération peuvent ensuite être remboursées au moyen des contributions reçues des donateurs pour l'opération en question. Les contributions utilisées pour les fonds renouvelables sont comptabilisées avec l'opération à laquelle elles étaient destinées, conformément aux modalités et conditions définies par le donateur.
20. Les avances accordées au titre du CII n'ont pas besoin d'être adossées à des contributions prévues spécifiques. Elles peuvent être remboursées, ou "reversées", par toute contribution confirmée, sauf si les conditions fixées par les donateurs l'interdisent. À la fin de la période couverte par un PSP, les allocations versées au titre du CII qui n'ont pas été remboursées peuvent être converties en dons.
21. En janvier 2023 les avances non soldées qui avaient été accordées au titre du CII s'élevaient initialement à 473 millions de dollars. Lors de la clôture des PSP, 40 pour cent de ce montant, soit 190,4 millions de dollars, ont été convertis en dons. Cela comprend des sommes destinées aux Bureaux du PAM au Yémen (89,6 millions de dollars), au Nigéria (21,6 millions de dollars) et au Soudan du Sud (19,2 millions de dollars).
22. En 2023, le solde d'ouverture du CII s'élevait à 160 millions de dollars. Sur l'ensemble de l'année, le CII a reçu 394,9 millions de dollars: 107,5 millions de dollars de contributions à emploi spécifique; 131,6 millions de dollars de fonds reversés; 5,8 millions de dollars en provenance d'intérêts perçus et de recettes diverses; et un virement record de 150 millions de dollars approuvé par le Conseil en provenance du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes (AAP). Cette répartition est précisée dans le tableau 3.

TABLEAU 3: MOUVEMENTS DU COMPTE D'INTERVENTION IMMÉDIATE (2014-2023) (en millions de dollars)										
Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Contributions à emploi spécifique destinées au CII	53,1	50,2	33,9	33,2	29,6	22,6	24,7	64	101,1	107,5
Fonds reversés	132,6	95,3	125,2	114,5	68,3	150	82,5	70,4	220,4	131,6
Autres recettes	-	57,1	13,7	28,7	67,1	23,1	77,5	53,8	180	155,8
<i>Contributions multilatérales</i>	-	-	13,7	13,7	23,1	23,1	25	30,6	50	-
<i>Compte de péréquation des dépenses AAP/part non affectée du Fonds général</i>	-	50	-	15	44	-	52,5	-	130*	150
<i>Excédent du Compte spécial d'auto-assurance</i>	-	-	-	-	-	-	-	20,0	-	-
<i>Autres**</i>	-	7,1	-	-	-	-	-	3,2	-	5,8
Montant total des recettes	185,7	202,6	172,8	176,4	165	195,7	184,7	188,2	501,5	394,9
Fonds affectés	182	164,2	215,2	154,2	144,2	161	188,5	220	385	433,5

* En 2022, le Conseil a approuvé le virement vers le CII de 100 millions de dollars en provenance de la part non affectée du Fonds général et de 30 millions de dollars en provenance du Compte de péréquation des dépenses AAP.

** Autres: soldes des fonds et produits issus des fluctuations des taux de change provenant des contributions qui ont été versées aux PSP, et autres activités du PAM ayant reçu des fonds; intérêts perçus sur les fonds de donateur administrés par le PAM au moyen de fonds d'affectation spéciale établis pour les contributions bilatérales; autres recettes répertoriées et approuvées en concertation avec les donateurs concernés, les autorités de gestion et/ou le Conseil d'administration.

23. Des avances s'élevant à 433,5 millions de dollars au total ont été accordées au titre du CII pour les activités menées dans le cadre de 31 PSP (voir l'annexe III), et permis au PAM et à ses partenaires d'intervenir rapidement dans les situations d'urgence et de renforcer le niveau de préparation et les capacités nécessaires pour entreprendre sans délai des activités visant à sauver des vies.
24. Cinq bureaux de pays ont reçu 72 pour cent du total de ces avances: le Bureau du PAM dans l'État de Palestine a reçu 122 millions de dollars pour lutter contre la faim aiguë résultant du conflit qui se déroule dans la bande de Gaza; 72 millions de dollars ont été alloués à la mise en œuvre rapide de l'intervention d'urgence lancée à la suite des tremblements de terre en Türkiye (47 millions de dollars) et en République arabe syrienne (25 millions de dollars); le Bureau du PAM en République démocratique du Congo a reçu 67 millions de dollars pour faire face au grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays à cause des conflits; et le Bureau du PAM au Soudan a reçu 28 millions de dollars pour fournir une assistance alimentaire aux populations touchées par les conflits armés.
25. En outre, des avances s'élevant au total à 2 millions de dollars ont été accordées, toujours au titre du CII, pour renforcer les activités de préparation aux situations d'urgence entreprises par le PAM en Afghanistan, au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Mauritanie, en Ouganda et au Togo.

26. Sur fond de diminution générale des contributions versées au PAM et d'augmentation en parallèle des besoins de ressources des bureaux de pays, les affectations de crédits en provenance du CII ont progressé de 12 pour cent en 2023 par rapport à 2022, et les contributions spécifiquement destinées au CII de 7 pour cent. Le CII demeure un instrument essentiel pour sauver des vies, et devrait être alimenté au moyen de contributions qui lui sont spécifiquement destinées et de contributions souples.

République démocratique du Congo

La République démocratique du Congo, un pays qui a connu des décennies de conflits, est enlisé dans l'une des crises les plus complexes et les plus anciennes qui sévissent actuellement dans le monde. Les attaques armées contre des civils se sont intensifiées, et les affrontements entre des groupes armés non étatiques et l'armée ont repris dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et d'Ituri. Du fait de la situation humanitaire, qui a entraîné des hauts niveaux d'insécurité alimentaire ainsi que des pénuries de biens de première nécessité et des carences dans la fourniture des services de base, 6,7 millions de personnes se sont retrouvées en situation d'insécurité alimentaire aiguë, dont 1,5 million de personnes en phase 4 de l'IPC.

Compte tenu de l'ampleur et de l'urgence des besoins, de l'écart croissant entre les personnes démunies et celles qui reçoivent une assistance alimentaire et de la complexité de l'environnement opérationnel, le PAM a activé le protocole d'intensification des opérations coordonnées au niveau central le 1^{er} juin 2023 pour une durée de six mois, et une allocation visant à sauver des vies d'un montant de 67 millions de dollars a été débloquée au titre du CII pour permettre au bureau de pays de fournir sans délai des transferts de type monétaire et des produits alimentaires à 2,5 millions de personnes.

Türkiye

Le 6 février 2023, la Türkiye et la République arabe syrienne ont été frappées par un tremblement de terre de magnitude 7,8 sur l'échelle de Richter, l'un des plus violents qu'ait connu la région.

Pour y faire face, le PAM a approuvé une révision en vue d'une intensification immédiate des opérations, qui autorisait le déblocage de 47 millions de dollars provenant du CII pour fournir une assistance alimentaire d'urgence sous la forme de repas chauds et de rations d'urgence prêtes à consommer à 590 000 victimes du séisme et assurer d'autres services nécessaires à l'intervention humanitaire.

Soudan

Un conflit armé entre factions rivales a débuté le 15 avril 2023 au Soudan. Depuis, plus de 5 millions de personnes ont fui en Éthiopie, au Soudan du Sud et au Tchad. Les combats ont provoqué une situation d'urgence humanitaire à l'intérieur du pays et dans l'ensemble de la région, qui étaient l'un comme l'autre déjà aux prises avec des déplacements massifs de population, des turbulences économiques et des chocs climatiques avant même que cette dernière crise en date éclate. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays a presque doublé depuis le début du conflit, et fait basculer des millions de personnes dans la faim.

Le PAM a activé le protocole d'intensification des interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central de mai à novembre 2023 pour intervenir face à la détérioration rapide de la situation humanitaire dans le pays. Au total, 28 millions de dollars ont été alloués au titre du CII pour fournir une assistance alimentaire indispensable aux personnes touchées ainsi que des services communs essentiels aux partenaires humanitaires, dont le module des télécommunications d'urgence, le module de la logistique et l'UNHAS.

II. Mécanisme de gestion globale des vivres

27. Le Mécanisme de gestion globale des vivres est un outil de financement stratégique qui permet au PAM d'acheter des produits alimentaires en prévision des besoins opérationnels des bureaux de pays et avant que les contributions soient confirmées, de façon à réduire les délais d'acheminement (en particulier dans les situations d'urgence), à acheter les vivres au moment où les conditions du marché sont les plus favorables, à réaliser des économies d'échelle et à faciliter les achats locaux et régionaux.

28. Dans le cadre de ce mécanisme, le PAM gère des stocks alimentaires destinés à certaines filières d'approvisionnement, en Afrique de l'Est, en Afrique de l'Ouest, en Afrique australe, au Moyen-Orient et en Asie, ainsi qu'un stock mondial d'aliments nutritifs auquel tous ses bureaux de pays peuvent accéder. Ces stocks sont reconstitués à l'aide de fonds internes sur la base de la demande globale et des projections de ressources des pays utilisant les mêmes couloirs logistiques. Les produits alimentaires achetés au moyen du Mécanisme de gestion globale des vivres sont destinés à des opérations précises qui disposent de fonds provenant de contributions confirmées ou d'avances.

Faits marquants concernant le Mécanisme de gestion globale des vivres en 2023

29. Le Mécanisme de gestion globale des vivres a grandement aidé le PAM à prêter assistance de manière efficace aux bénéficiaires en permettant d'assurer un approvisionnement alimentaire régulier dans des délais plus courts. Son rôle a été essentiel dans un contexte d'aggravation de la crise alimentaire mondiale qui a été marquée par le recul rapide de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dû aux conflits, aux chocs climatiques et aux nombreux affrontements qui se sont produits au Moyen-Orient, en Ukraine et dans d'autres régions de par le monde.
30. Le Mécanisme a rendu possible l'acheminement dans 50 pays de 1,44 million de tonnes de produits alimentaires d'une valeur estimée à 1,16 milliard de dollars⁴ dans des délais plus courts que ceux qui auraient pu être obtenus dans le cadre du processus d'achat classique. Au total, 71 millions de personnes, soit 70,5 pour cent des bénéficiaires de transferts de vivres, ont reçu un assortiment alimentaire dont au moins un produit provenait de ce mécanisme.
31. En 2023, les bureaux de pays ont acheté 57 pour cent de leurs produits alimentaires par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres pour intervenir dans des situations d'urgence nouvelles et en cours telles que celles liées aux conflits qui se déroulent au Soudan et en Afghanistan. Cette proportion a toutefois été inférieure à la proportion enregistrée en 2022, soit 65 pour cent, en raison de l'augmentation des achats d'aliments prêts à consommer destinés à l'intervention menée pour faire face au conflit à Gaza, aliments qui ne font pas partie de l'assortiment alimentaire habituel mis à disposition par la voie du Mécanisme. Les bureaux de pays qui se sont approvisionnés par l'intermédiaire du Mécanisme ont reçu les produits alimentaires qu'ils ont achetés dans un délai de 37 jours en moyenne, soit trois mois plus rapidement que s'ils étaient passés par le processus d'achat classique, qui prend 120 jours en moyenne.
32. Pour renforcer la résilience des communautés, le Mécanisme de gestion globale des vivres promeut les achats au niveau local et appuie la création d'activités rémunératrices. Lorsque le Mécanisme a été mis en place en 2011, la plupart des produits alimentaires achetés par son intermédiaire provenaient des marchés internationaux. Depuis lors, la part des achats locaux et régionaux n'a cessé de croître. En 2023, 37 pour cent des produits alimentaires achetés par les bureaux de pays par l'intermédiaire du Mécanisme provenaient de marchés locaux et régionaux (en hausse de 3 points de pourcentage par rapport à 2022), ce qui représentait un volume de 537 000 tonnes, pour une valeur de 396,8 millions de dollars.
33. Pour soutenir les systèmes alimentaires locaux et régionaux, le Mécanisme de gestion globale des vivres a permis d'acheter, en 2023, 55 000 tonnes de produits alimentaires d'une valeur de 32,7 millions de dollars à des petits exploitants agricoles, soit 4 pour cent des stocks reconstitués cette année-là (1,4 million de tonnes).

⁴ Comprend le coût des produits alimentaires et les coûts associés tels que l'entreposage et le transport.

34. Le PAM utilise un large éventail d'aliments nutritifs spécialisés⁵ pour améliorer l'apport en éléments nutritifs des personnes auxquelles il vient en aide partout dans le monde. Le Mécanisme de gestion globale des vivres est particulièrement précieux pour la livraison de ces aliments. Il est essentiel de réduire les délais d'acheminement des aliments nutritifs spécialisés pour subvenir aux besoins aigus des bénéficiaires les plus vulnérables, et ces aliments sont des composantes majeures des programmes nutritionnels du PAM. Une part non négligeable du plafond du Mécanisme sert donc à maintenir un approvisionnement mondial régulier d'aliments nutritifs spécialisés.
35. En 2023, les bureaux de pays ont acheté 166 000 tonnes d'aliments nutritifs spécialisés par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres pour une valeur de 309 millions de dollars. Cela représente 12 pour cent en volume et 30 pour cent en valeur de l'ensemble des denrées achetées via le Mécanisme par les bureaux de pays cette année-là.

Plafond du Mécanisme de gestion globale des vivres et réserve opérationnelle

36. En 2023, les achats réalisés par les bureaux de pays par l'intermédiaire du Mécanisme ont diminué de 49 pour cent par rapport à l'année précédente et représenté 13,7 pour cent du programme de travail financé (tableau 4).

TABLEAU 4: PROGRAMME DE TRAVAIL FINANCÉ PAR RAPPORT AU PLAFOND ET AUX VENTES DU MÉCANISME DE GESTION GLOBALE DES VIVRES					
Année	Programme de travail financé* (en millions de dollars)	Plafond du Mécanisme (en millions de dollars)	Plafond du Mécanisme, en pourcentage du programme de travail	Achats effectués par les bureaux de pays par l'intermédiaire du Mécanisme (en millions de dollars)	Ventes du Mécanisme, en pourcentage du programme de travail
2016	5 900	350	5,9	636,6	10,8
2017	6 100	350	5,7	861,0	14,1
2018	7 300	500	6,8	917,2	12,6
2019	8 100	560	6,9	932,2	11,5
2020	8 400	560	6,7	942,8	11,2
2021	9 600	660	6,9	1 532,0	16,0
2022	14 100	950	6,7	2 286,2	16,2
2023	8 300	1 000	12,0	1 164,6	14,0

* Source pour 2016-2022: recettes effectives issues des contributions.

37. Dans le cadre de ses mesures d'atténuation des risques, le PAM applique une approche intersectorielle systématique pour garantir la continuité de l'approvisionnement en produits alimentaires achetés par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres. Ces mesures comprennent notamment un processus rigoureux de planification et de prévision de la demande.

⁵ Pour plus d'informations, voir la page consacrée aux [aliments nutritifs spécialisés](#) sur le site Web du PAM (en anglais uniquement).

38. Face à la diminution des fonds, la reconstitution du Mécanisme de gestion globale des vivres a été réduite progressivement de 48 pour cent en 2023 par rapport à 2022 de façon à faire concorder les stocks mondiaux avec la baisse de la demande et donc à atténuer le risque de pertes dues à la péremption des marchandises entreposées. En outre, le PAM a mis l'accent sur les principes visant à optimiser le fonctionnement du Mécanisme, notamment le principe du "premier périmé, premier sorti" qui guide la gestion des stocks institutionnels pour atténuer les risques de péremption des denrées, et maintenu le Mécanisme comme principale source d'approvisionnement des bureaux de pays. Cet aspect est crucial pour garantir un accès en temps voulu aux marchandises et pour faire en sorte que le positionnement stratégique des stocks institutionnels du PAM dans les centres d'entreposage du Mécanisme desserve plusieurs opérations et contribue ainsi à accroître la capacité d'adaptation et à réduire les délais. Cette démarche entreprise en amont revêt une importance particulière pour les aliments nutritifs spécialisés, dont la durée de conservation est limitée. Le versement dans les délais impartis des contributions en espèces est essentiel pour assurer le bon fonctionnement des programmes nutritionnels du PAM et garantir la distribution en temps opportun des produits alimentaires, et réduire ainsi le risque de dépassement des dates de péremption et de retard dans les distributions.
39. En 2023, le Mécanisme a connu des problèmes liés à la qualité, à l'emballage et à la péremption des produits. Les pertes, qui se sont élevées à 3,5 millions de dollars, ont été intégralement recouvrées au moyen du régime d'auto-assurance du PAM. Ce chiffre représente moins de 0,35 pour cent de la valeur totale des achats de vivres effectués au cours de l'année en passant par ce dispositif, soit 1 milliard de dollars. Outre l'auto-assurance du PAM, la réserve opérationnelle actuelle de 6 millions de dollars mise en place en 2014 sert de filet de sécurité pour le Mécanisme.

III. Financement des services internes

40. Le PAM fournit des avances au moyen de trois dispositifs liés aux services internes: le Mécanisme de budgétisation des investissements, les prestations facturées au service rendu et le Centre de gestion du parc automobile. Ces dispositifs sont des outils internes qui ne nécessitent pas de contributions de la part des donateurs. Avec l'approbation du Conseil, le plafond global des services internes a été porté à 200 millions de dollars en 2023⁶. La part relative du plafond global appliqué aux services internes qui est allouée à chaque dispositif est établie en fonction de la demande prévue: si les prévisions évoluent, la répartition entre les dispositifs peut être adaptée dans la limite du plafond global.
41. Les avances débloquées en rapport avec les services internes doivent être intégralement remboursées conformément aux conditions énoncées dans un plan de remboursement convenu, voire avant si cela est possible. Si le remboursement n'est pas effectué conformément au plan de remboursement fixé, le bureau de pays ou le bureau demandeur concerné doit soumettre une demande de report accompagnée d'une explication décrivant l'état d'avancement de l'activité financée ainsi que les raisons du retard de paiement. Comme mesure d'atténuation, l'unité demandeuse analysera et recherchera d'autres ressources disponibles susceptibles d'être utilisées pour garantir un remboursement intégral.
42. En 2023, comme cela est indiqué dans le tableau 5, 34,7 millions de dollars ont été avancés en faveur des projets décrits dans les paragraphes ci-après, et 17,5 millions de dollars ont été remboursés; au 31 décembre 2023, les avances non soldées s'élevaient à 90,7 millions de dollars.

⁶ "Décisions et recommandations de la deuxième session ordinaire de 2022 du Conseil d'administration" (WFP/EB.2/2022/11), p. 6, décision 2022/EB.2/5, par. xii.

TABLEAU 5: APERÇU DES SERVICES INTERNES (en millions de dollars)

Dispositif	Plafond	Avances non soldées (1^{er} janvier 2023)	Montants remboursés	Avances versées	Avances non soldées (31 décembre 2023)	Disponibilités (31 décembre 2023)
Mécanisme de budgétisation des investissements	125,0	47,5	2,4	21,2	66,3	58,7
Prestations facturées au service rendu	47,0	1,6	8,5	7,3	0,4	46,6
Centre de gestion du parc automobile	28,0	24,4	6,6	6,2	24,0	4,0
Total	200,0	73,5	17,5	34,7	90,7*	109,3

* Sur les 90,7 millions de dollars d'avances non soldées, 36,3 millions de dollars devraient être remboursés en 2024, selon les modalités suivantes: Mécanisme de budgétisation des investissements, 25,2 millions de dollars; prestations facturées au service rendu, 0,4 million de dollars; Centre de gestion du parc automobile, 10,7 millions de dollars.

43. Le Mécanisme de budgétisation des investissements permet de verser en amont des fonds en faveur de projets d'investissement dont les avantages économiques et les gains d'efficacité sont quantifiables et peuvent être démontrés. En 2023, 21,2 millions de dollars ont été avancés au total pour la remise en état d'itinéraires logistiques au Soudan du Sud, la plateforme de gestion du capital humain, les services visant à donner des assurances sur les données relatives aux transferts de type monétaire, et la rénovation des locaux du PAM en Somalie.
44. En 2023, les remboursements en faveur du Mécanisme de budgétisation des investissements, soit 2,4 millions de dollars au total, ont été effectués par la Division des transferts de type monétaire pour les activités concernant les services visant à donner des assurances sur les données relatives à ces transferts, et par les Bureaux du PAM aux Philippines, en Somalie et au Zimbabwe pour la rénovation et la remise en état de leurs locaux. Le remboursement de 3,5 millions de dollars utilisés pour remettre en état des itinéraires logistiques au Soudan du Sud a été reporté au deuxième trimestre de 2024 en raison de retards dans les achats dus aux fortes précipitations et aux inondations qui se sont produites dans la région.
45. Au 31 décembre 2023, le solde non réglé des avances s'élevait à 66,3 millions de dollars, sur lesquels 25,2 millions de dollars devraient être remboursés en 2024, le reste devant être intégralement récupéré d'ici à 2030.

TABLEAU 6: MÉCANISME DE BUDGÉTISATION DES INVESTISSEMENTS: AVANCES NON SOLDÉES ET PLAN DE REMBOURSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2023 (en millions de dollars)								
Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Philippines (projet d'aménagement)	0,1	0,1	0,1					0,4
Zimbabwe (rénovation de bureaux auxiliaires)	0,3	0,3	0,3					1,0
Somalie (rénovation de bureaux auxiliaires)	0,7							0,7
Assurances sur les données relatives aux transferts de type monétaire	0,5	1,4						1,9
Mali (construction d'un nouveau bureau)	0,8	0,9	0,9	0,2				2,8
Soudan (nouvelles plateformes logistiques)	1,0	1,0	1,0					3,1
Ouganda (nouveaux locaux communs)	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,3	4,3
Tchad (rénovation de bureaux auxiliaires)	0,6	0,6	1,2	1,2	1,2	1,2		5,9
Gestion des ressources humaines (plateforme de gestion du capital humain)	11,8							11,8
Soudan du Sud (remise en état d'itinéraires logistiques)	8,7	7,0						15,7
Stratégie de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé			6,3	6,3	6,1			18,7
Total	25,2	12,0	10,5	8,3	8,0	1,8	0,3	66,3

46. Le dispositif de préfinancement des prestations facturées au service rendu permet d'accorder des avances afin de couvrir le coût des services internes assurés de manière centrale, le remboursement de ces avances étant effectué tout au long de l'année au moyen des sommes facturées en contrepartie de l'exécution des services en question. En 2023, 7,3 millions de dollars ont été avancés à ce titre pour financer des services de gestion des identités liés aux transferts de type monétaire. Au total, 8,5 millions de dollars ont été reçus en remboursement des avances débloquées.
47. En 2023 et au cours des années précédentes, des avances ont été octroyées pour financer des activités relatives à la gestion des identités en rapport avec les transferts de type monétaire ainsi que des services mondiaux de gestion des actifs⁷. Au 31 décembre 2023, le solde non réglé des avances qui avaient été accordées au titre des prestations facturées au service rendu relatives à la vente et à la sortie d'actifs du PAM au moyen d'enchères publiques s'élevait à 0,4 million de dollars. Selon l'échéancier approuvé, ce solde devrait être intégralement remboursé d'ici à la fin du deuxième trimestre de 2024.

⁷ Le projet relatif aux services mondiaux de gestion des actifs concerne la vente et la sortie d'actifs du PAM au moyen d'enchères publiques.

48. Le Centre de gestion du parc automobile permet d'accorder des avances en faveur du Programme mondial d'achat-location de véhicules pour financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des services relatifs au parc automobile, le compte spécial destiné à l'assurance des véhicules et le parc mondial de camions. Ces dépenses sont recouvrées au moyen des frais de location des véhicules facturés aux bureaux de pays et autres utilisateurs des services fournis. Ce mécanisme de financement permet au PAM d'optimiser la centralisation des achats au moyen d'achats groupés de véhicules, tandis que le mécanisme transparent de location ainsi que les cycles de vie de cinq ans pour les véhicules légers et de huit ans pour les véhicules blindés offrent aux bureaux du PAM la possibilité de planifier efficacement leurs budgets.
49. En 2023, 6,2 millions de dollars ont été avancés au total en provenance du Centre de gestion du parc automobile pour financer l'initiative relative au parc de véhicules des Nations Unies ainsi que le développement du parc de camions au Soudan. Des remboursements s'élevant au total à 6,6 millions de dollars ont été reçus de la part des Bureaux du PAM en Afghanistan, en Éthiopie et au Soudan à la suite des avances accordées pour développer leur parc de camions. Au 31 décembre 2023, les avances non soldées s'établissaient à 24 millions de dollars, sur lesquels 10,7 millions de dollars devraient être remboursés en 2024, le reste devant être récupéré d'ici à 2029.

TABLEAU 7: DISPOSITIF DE FINANCEMENT DU CENTRE DE GESTION DU PARC AUTOMOBILE: AVANCES NON SOLDÉES ET PLAN DE REMBOURSEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2023
(en millions de dollars)

Année	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Total
Afghanistan (parc de camions)	0,9						0,9
Soudan (parc de camions)	0,9	0,6					1,5
Parc de véhicules des Nations Unies	1,0	0,7	0,7	0,7	0,3	1,2	4,4
Éthiopie (parc de camions)	4,6	2,5					7,1
Programme mondial d'achat-location de véhicules (véhicules légers)	3,3	3,3	3,3				10,0
Total	10,7	7,1	4,0	0,7	0,3	1,2	24,0

ANNEXE I**Prêts internes en faveur des projets en 2023: préfinancement adossé à des prévisions de contribution spécifiques***Hors préfinancement global*

Bureau de pays	Catégorie d'activités	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)
Afghanistan	Transferts de ressources non assortis de conditions	Commission européenne	9,8
		Finlande	1,9
		Allemagne	35,9
		Suède	4,0
		Suisse	1,3
Garantie annulée		19,2	
Afghanistan	Transferts de ressources non assortis de conditions	Banque mondiale	2,2
	Programme de prévention de la malnutrition	Allemagne	14,4
		Suisse	0,8
Afghanistan	Création d'actifs et appui aux moyens d'existence	Allemagne	10,5
Bangladesh	Transferts de ressources non assortis de conditions	Commission européenne	4,0
		Allemagne	7,3
		Norvège	1,0
		Suède	1,6
		Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2,6
Pakistan		Création d'actifs et appui aux moyens d'existence	Commission européenne
	Transferts de ressources non assortis de conditions	Allemagne	1,7
		Programme de prévention de la malnutrition	Fonds central des Nations Unies pour les interventions d'urgence
Myanmar	Transferts de ressources non assortis de conditions	Allemagne	3,3
		Norvège	1,7
Philippines	Transferts de ressources non assortis de conditions	Fonds central des Nations Unies pour les interventions d'urgence	3,8

Bureau de pays	Catégorie d'activités	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)
République arabe syrienne	Transferts de ressources non assortis de conditions	Autriche	1,4
		Danemark	12,7
		Allemagne	67,3
		États-Unis d'Amérique	17,4
Ukraine	Transferts de ressources non assortis de conditions	Allemagne	61,1
		Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	0,6
	Appui en faveur de la protection sociale	Allemagne	32,4
État de Palestine	Transferts de ressources non assortis de conditions	Canada	3,1
		Gaza/Cisjordanie	1,9
		Allemagne	36,7
		Norvège	0,6
		Suède	6,1
		États-Unis d'Amérique	9,1
	Fonds central des Nations Unies pour les interventions d'urgence	3,7	
	Appui aux moyens d'existence	Allemagne	2,3
	Appui en faveur de la protection sociale	Allemagne	0,4
Liban	Transferts de ressources non assortis de conditions	Autriche	1,1
		Allemagne	25,8
		Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1,3
		États-Unis d'Amérique	17,4
		Commission européenne	9,4
Yémen	Programme de traitement nutritionnel	Autriche	1,5
		Allemagne	1,2
	Transferts de ressources non assortis de conditions	Danemark	10,0
		Allemagne	11,9
		Norvège	3,8
	Programme de prévention de la malnutrition	Allemagne	4,5
Allemagne		12,8	
	Création d'actifs et appui aux moyens d'existence	Allemagne	3,9

Bureau de pays	Catégorie d'activités	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)
Jordanie	Transferts de ressources non assortis de conditions	Autriche	0,4
		Allemagne	27,8
États-Unis d'Amérique		12,1	
	Repas scolaires	Allemagne	4,5
Türkiye	Transferts de ressources non assortis de conditions	Allemagne	19,1
		Norvège	1,3
Iraq	Transferts de ressources non assortis de conditions	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	0,9
	Création d'actifs et appui aux moyens d'existence	Allemagne	8,6
	Renforcement des capacités institutionnelles	Iraq	0,5
République de Moldova	Transferts de ressources non assortis de conditions	Allemagne	9,8
Algérie	Repas scolaires	Allemagne	0,4
	Transferts de ressources non assortis de conditions	Commission européenne	4,8
		Allemagne	1,1
	Programme de traitement nutritionnel	Suisse	0,3
Égypte	Transferts de ressources non assortis de conditions	Allemagne	0,5
		Autriche	0,4
		Allemagne	3,2
		États-Unis d'Amérique	1,7
Libye	Transferts de ressources non assortis de conditions	Allemagne	0,9
		Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	0,5
		États-Unis d'Amérique	1,4
Iran	Transferts de ressources non assortis de conditions	Garantie annulée	0,2
		Australie	0,5
		Allemagne	1,5
	Repas scolaires	Allemagne	0,4

Bureau de pays	Catégorie d'activités	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)
Niger	Transferts de ressources non assortis de conditions	Allemagne	0,8
	Repas scolaires	Allemagne	5,2
	Programme de traitement nutritionnel	Allemagne	5,5
	Création d'actifs et appui aux moyens d'existence	Allemagne	17,8
	Renforcement des capacités institutionnelles	Allemagne	0,6
		Prestation de services et plateformes	Allemagne Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Tchad	Transferts de ressources non assortis de conditions	Allemagne	1,3
		Suède	0,8
		Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2,2
		États-Unis d'Amérique	9,3
	Repas scolaires	Allemagne	2,3
		Autres fonds, programmes et entités des Nations Unies (hors Fonds central des Nations Unies pour les interventions d'urgence)	0,8
	Programme de prévention de la malnutrition	Allemagne	2,3
Adaptation aux changements climatiques et gestion des risques	Allemagne	6,9	
Prestation de services et plateformes	Allemagne	0,4	
Nigéria	Transferts de ressources non assortis de conditions	Commission européenne	5,2
		Allemagne	4,7
		États-Unis d'Amérique	8,2
	Appui aux moyens d'existence	Allemagne	4,5

Bureau de pays	Catégorie d'activités	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)
Mali	Programme de traitement nutritionnel	Allemagne	0,8
	Transferts de ressources non assortis de conditions	Allemagne	6,1
	Repas scolaires	Allemagne	0,9
	Programme de prévention de la malnutrition	Allemagne	5,5
	Création d'actifs et appui aux moyens d'existence	Allemagne	2,5
	Renforcement des capacités institutionnelles	Allemagne	0,5
Burkina Faso	Repas scolaires	Allemagne	1,2
	Programme de traitement nutritionnel	Allemagne	1,2
	Création d'actifs et appui aux moyens d'existence	Allemagne	3,7
	Prestation de services et plateformes	Allemagne	3,9
Mauritanie	Transferts de ressources non assortis de conditions	Allemagne	1,5
		Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	0,9
	Repas scolaires	Allemagne	1,3
	Programme de traitement nutritionnel	Allemagne	0,4
	Création d'actifs et appui aux moyens d'existence	Allemagne	2,8
	Prestation de services et plateformes	Commission européenne	0,4
Allemagne		0,7	
Cameroun	Renforcement des capacités individuelles	Allemagne	0,05
	Transferts de ressources non assortis de conditions	Danemark	1,2
		Allemagne	3,2
	Prestation de services et plateformes	Commission européenne	0,3
Allemagne		0,3	
	Suède	0,2	

Bureau de pays	Catégorie d'activités	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)
République centrafricaine	Programme de traitement nutritionnel	Allemagne	1,7
	Programme de prévention de la malnutrition	Allemagne	0,7
	Repas scolaires	Allemagne	0,4
	Création d'actifs et appui aux moyens d'existence	Allemagne	0,4
	Appui en faveur de la protection sociale	Allemagne	0,2
Côte d'Ivoire	Centre d'excellence régional pour la lutte contre la faim	Côte d'Ivoire	1,3
Cabo Verde	Repas scolaires	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	0,5
Sénégal	Repas scolaires	Luxembourg	0,4
Mozambique	Transferts de ressources non assortis de conditions	Allemagne	0,8
	Création d'actifs et appui aux moyens d'existence	Allemagne	2,1
	Repas scolaires	Allemagne	2,1
	Prestation de services et plateformes	Commission européenne Allemagne	1,8 2,4
Malawi	Transferts de ressources non assortis de conditions	Allemagne	1,2
	Repas scolaires	Commission européenne	3,6
	Création d'actifs et appui aux moyens d'existence	Allemagne	4,4
Madagascar	Transferts de ressources non assortis de conditions	Commission européenne	2,4
		Allemagne	0,6
		Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	0,9
	Prestation de services et plateformes	Commission européenne	0,7
République démocratique du Congo	Transferts de ressources non assortis de conditions	Allemagne	2,6
		Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1,7

Bureau de pays	Catégorie d'activités	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)
République-Unie de Tanzanie	Transferts de ressources non assortis de conditions	Commission européenne	1,4
		Allemagne	1,7
		États-Unis d'Amérique	0,1
Congo	Transferts de ressources non assortis de conditions	Allemagne	1,5
Zimbabwe	Transferts de ressources non assortis de conditions	Allemagne	1,0
Angola	Création d'actifs et appui aux moyens d'existence	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	0,2
	Transferts de ressources non assortis de conditions	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	0,8
Eswatini	Transferts de ressources non assortis de conditions	Commission européenne	0,8
Somalie	Transferts de ressources non assortis de conditions	Commission européenne	8,6
		États-Unis d'Amérique	92,0
	Prestation de services et plateformes	Commission européenne	0,7
Soudan	Transferts de ressources non assortis de conditions	Commission européenne	16,5
		Allemagne	12,5
		Norvège	2,4
		Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	0,9
	Prestation de services et plateformes	Commission européenne	2,8
		Norvège	1,2
Ouganda	Transferts de ressources non assortis de conditions	Autriche	1,8
		Commission européenne	4,2
		Allemagne	11,2
		Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	5,9
		États-Unis d'Amérique	2,8
	Programme de traitement nutritionnel	Autriche	1,0

Bureau de pays	Catégorie d'activités	Donateur-garant	Montant total des avances (en millions de dollars)
Éthiopie	Programme de traitement nutritionnel	Allemagne	1,6
	Transferts de ressources non assortis de conditions	Commission européenne	3,6
		Allemagne	5,9
		Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	0,6
Kenya	Adaptation aux changements climatiques et gestion des risques	Allemagne	6,3
	Appui sectoriel en faveur de la protection sociale	Allemagne	1,1
Burundi	Transferts de ressources non assortis de conditions	Allemagne	2,8
	Repas scolaires	Burundi	3,4
	Renforcement des capacités institutionnelles	Commission européenne	0,5
Rwanda	Transferts de ressources non assortis de conditions	Autriche	1,8
		Allemagne	2,9
Soudan du Sud	Transferts de ressources non assortis de conditions	Suède	2,0
Djibouti	Renforcement des capacités institutionnelles	Allemagne	0,5
Haïti	Transferts de ressources non assortis de conditions	Commission européenne	4,0
		Allemagne	1,4
	Prestation de services et plateformes	Allemagne	1,1
Venezuela (République bolivarienne du)	Repas scolaires	Allemagne	0,9
Colombie	Transferts de ressources non assortis de conditions	Allemagne	0,7
El Salvador	Transferts de ressources non assortis de conditions	Allemagne	0,4
Honduras	Transferts de ressources non assortis de conditions	Allemagne	0,4
Guatemala	Transferts de ressources non assortis de conditions	Allemagne	0,4
Total			963,9

ANNEXE II

Contributions à la reconstitution du Compte d'intervention immédiate en 2023

Donateur	Montant de la contribution (en millions de dollars)
Contributions spécifiquement destinées à la réserve du CII	107,5
Allemagne	32,4
États-Unis d'Amérique	15,1
Norvège	13,4
Secteur privé	9,6
France	8,6
Suisse	7,7
Autriche	6,4
Belgique	5,4
Qatar	5,0
Canada	2,2
Luxembourg	1,3
Liechtenstein	0,2
Chine	0,2
Autres recettes	155,8
Compte de péréquation des dépenses AAP	150,0
Autres*	5,8
Fonds reversés	131,6
Montant total des recettes	394,9

* Autres: soldes des fonds et/ou produits issus des fluctuations des taux de change provenant des contributions qui ont été versées aux PSP, et autres activités du PAM ayant reçu des fonds; intérêts perçus sur les fonds de donateur administrés par le PAM au moyen de fonds d'affectation spéciale établis pour les contributions bilatérales; autres recettes répertoriées et approuvées en concertation avec les donateurs concernés, les autorités de gestion et/ou le Conseil d'administration.

ANNEXE III**Affectations au titre du Compte d'intervention immédiate en 2023**

Pays	Catégorie d'activités	Montant total des avances (en millions de dollars)
Afghanistan	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	14,4
Arménie	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	0,9
Bangladesh	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	6,7
Bénin	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	0,7
Bolivie (État plurinational de)	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	0,4
Burkina Faso	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	14,8
Tchad	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	22,5
Colombie	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	1,7
Côte d'Ivoire	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	1,0
République démocratique du Congo	Traitement nutritionnel	2,8
	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	64,0
Égypte	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	2,4
Ghana	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	0,8
Haïti	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	2,0
Libye	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	1,9
Madagascar	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	2,4
Malawi	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	4,0
	Prestation de services et plateformes	1,2
Mauritanie	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	0,5

Pays	Catégorie d'activités	Montant total des avances (en millions de dollars)
Mozambique	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	10,0
	Prestation de services et plateformes	0,3
	Prestation de services et plateformes	0,3
Myanmar	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	15,9
Niger	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	7,3
Nigéria	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	16,3
Pérou	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	0,9
Rwanda	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	2,3
Somalie	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	9,5
État de Palestine	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	122,0
	Module de la logistique	0,5
Soudan	Prévention de la malnutrition	8,2
	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	11,6
	Prestation de services et plateformes	2,9
	Prestation de services et plateformes	5,6
République arabe syrienne	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	22,7
	Prévention de la malnutrition	0,5
	Prestation de services et plateformes	2,2
Togo	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	1,4
Türkiye	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	46,4
	Services à la demande	0,6
Ouganda	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	0,5
Zambie	Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture	0,8
Total		433,5

ANNEXE IV

Achats effectués par les bureaux de pays par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres et réduction des délais en 2023

Bureau de pays bénéficiaire	Achats effectués via le Mécanisme en 2023 (en millions de dollars, valeur des produits alimentaires seulement)			Réduction des délais (en pourcentage)
	Achats internationaux	Achats locaux ou régionaux	Total	
Afghanistan	115,6	76,3	191,9	73
Angola	0,5	0,4	0,9	26
Bangladesh	2,8	0,3	3,1	66
Bénin	7,1	0	7,1	86
Burkina Faso	8,4	21,8	30,2	67
Burundi	3,5	2,9	6,4	61
Cameroun	6	0,6	6,6	46
République centrafricaine	4,1	0	4,1	57
Tchad	23,2	21,4	44,6	68
Congo	2,5	0	2,5	8
République démocratique du Congo	25,5	7,6	33,1	73
Djibouti	3,4	0	3,4	43
Eswatini	0,2	0	0,2	28
Éthiopie	41,8	17,4	59,1	49
Gambie	0,5	0	0,6	59
Guatemala	7,8	0	7,8	90
Guinée	1,8	0	1,8	83
Kenya	20,3	29,8	50,1	51
Lesotho	0,3	0	0,3	79
Madagascar	17,3	5,2	22,5	71
Malawi	0,5	1,8	2,3	63
Mali	3,2	1,3	4,5	83
Mauritanie	1,6	0,4	2	81
Mozambique	16	3,6	19,6	62
Myanmar	3,7	2,5	6,2	78
Niger	12,2	19,8	32	93
Nigéria	8,1	60,7	68,7	57
Rwanda	0,3	1,8	2,1	81
Sénégal	0,5	0	0,5	65
Sierra Leone	2,1	0	2,1	74

Bureau de pays bénéficiaire	Achats effectués via le Mécanisme en 2023 (en millions de dollars, valeur des produits alimentaires seulement)			Réduction des délais (en pourcentage)
	Achats internationaux	Achats locaux ou régionaux	Total	
Somalie	18,8	2,8	21,6	57
Soudan du Sud	25,7	32,5	58,2	77
Soudan	35,5	16,5	52	92
République arabe syrienne	82,1	29,9	112	63
Ouganda	0,4	24,7	25,1	60
République-Unie de Tanzanie	2,6	0,6	3,2	55
Yémen	119,2	0	119,2	s.o.
Zimbabwe	0,5	0,7	1,1	91

Liste des sigles utilisés dans le présent document

dépenses AAP	dépenses administratives et d'appui aux programmes
CII	Compte d'intervention immédiate
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
PSP	plan stratégique de pays
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies